

**Communiqué n°34 du 11 mai 2009**

Déclaration de Gaby Bonnand, secrétaire national

Projet de loi Hôpital, Patients, Santé et Territoires  
**La CFDT appelle les élus à leur responsabilité**

La CFDT veut faire entendre la voix des assurés sociaux lors de l'ouverture du débat sur le projet de loi « HPST » au sénat.

La CFDT demande aux élus de prendre les voies et les moyens nécessaires pour que les assurés : salariés, demandeurs d'emploi et retraités bénéficient d'une offre de soins sur l'ensemble du territoire, à des tarifs opposables et sans dépassements d'honoraires.

De ce point de vue, le texte présenté par la commission des affaires sociales du sénat est un recul par rapport au texte sorti de l'assemblée nationale.

Devant la désertification de certains territoires et des difficultés de plus en plus grandes d'accès aux soins pour une bonne partie de la population, les élus doivent protéger les assurés contre les dérives des coûts relatifs aux soins.

L'enquête CFDT sur 4 régions de France et portant sur 5000 salariés a montré que les dépassements d'honoraires sont fréquents : près de 64% des salariés enquêtés y ont été confrontés.

Garantir des actes facturés sans dépassements d'honoraires est un impératif sanitaire.

L'organisation de l'hôpital comme de la médecine de ville et des cliniques doit être au service des assurés et les élus doivent en être les garants.

Tél  
01 42 03 80 12  
fax  
01 53 72 85 71  
atdepresse@cfdt.fr

Contact :  
**Isabelle Perrin**  
Responsable des  
relations presse

Isabelle Poret  
Assistante